

Invio-868 | Invio-915
28 380.0006 | 28 380.0906

e l e r o



FR

Instructions d'utilisation
Conservez ces instructions d'utilisation !

181004906_FR_1016

FR **L'original des instructions d'utilisation est en langue allemande.**

Les documents dans les autres langues sont des traductions des instructions d'utilisation originales.

Tous droits réservés pour le cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation.

Table des matières

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Généralités | 5 |
| 1.1 | Remarques relatives aux instructions d'utilisation | 5 |
| 1.2 | Normes et directives | 5 |
| 1.3 | Utilisation conforme à la destination | 6 |
| 1.4 | Mauvais usage prévisible | 6 |
| 1.5 | Garantie et responsabilité | 6 |
| 2 | Sécurité | 7 |
| 2.1 | Consignes générales de sécurité | 7 |
| 2.2 | Principes de sécurité | 7 |
| 2.3 | Obligations générales de l'exploitant | 8 |
| 2.4 | Exigences envers le personnel | 9 |
| 2.5 | Consignes de sécurité relatives à l'état technique | 9 |
| 2.6 | Consignes de sécurité relatives au fonctionnement | 10 |
| 2.7 | Consignes de sécurité relatives à l'installation électrique | 10 |
| 3 | Description produit | 11 |
| 3.1 | Généralités | 11 |
| 3.2 | Explications relatives à l'appareil | 12 |
| 3.3 | Caractéristiques produit | 12 |
| 3.4 | Versions produit | 13 |
| 3.5 | Étendue de livraison | 13 |
| 3.6 | Caractéristiques techniques | 13 |

| | | |
|----------|---|-----------|
| 4 | Description des fonctions | 14 |
| 4.1 | Système radio bidirectionnel | 14 |
| 4.2 | Système radio unidirectionnel | 15 |
| 4.3 | Commande centrale de groupe | 15 |
| 4.4 | Mise en service | 15 |
| 4.5 | Raccordement / Montage | 15 |
| 4.6 | Programmation de l'émetteur / du canal radio | 18 |
| 4.7 | Effacement de l'émetteur | 20 |
| 5 | Certificat de conformité UE | 20 |
| 6 | Dépannage | 20 |
| 7 | Réparation | 21 |
| 8 | Adresse du fabricant / service après-vente | 21 |
| 9 | Mise au rebut / Remarques relatives à la protection de l'environnement | 21 |

1 Généralités

1.1 Remarques relatives aux instructions d'utilisation

La structure du contenu s'oriente sur les phases de vie de l'Invio-868/Invio-915 (dénommé « Appareil » ou « Produit » ci-dessous).

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques contenues dans ces instructions de service. Certaines d'entre elles peuvent diverger de la version respective du produit, sans que les informations factuelles ne soient foncièrement modifiées et ne perdent leur validité. L'état actuel des caractéristiques techniques peut être demandé à tout moment au fabricant. Aucun droit ne peut être fait valoir ici. Les divergences avec les affirmations textuelles et imagées sont possibles et dépendent de l'évolution technique, de l'équipement et des accessoires du produit. Le fabricant informe des données divergentes de modèles spéciaux par le biais des documentations vente. Les autres indications en demeurent inchangées.

1.2 Normes et directives

Les exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des lois, normes et directives correspondantes ont été appliquées. La sécurité est confirmée par le certificat de sécurité (voir chapitre 5, certificat de conformité CE). Toutes les indications relatives à la sécurité dans ces instructions de service se réfèrent aux lois et décrets actuellement en vigueur en Allemagne. Toutes les indications données dans ces instructions de service doivent être respectées sans aucune restriction. Outre les consignes de sécurité contenues dans ces instructions de service, les prescriptions relatives à la prévention des accidents, à la protection de l'environnement et à la protection du travail sur le lieu d'intervention doivent être prises en compte et respectées. Les prescriptions et les normes relatives à l'évaluation de la sécurité se trouvent dans le certificat de conformité UE.

1.3 Utilisation conforme à la destination

Le produit est conçu pour être utilisé au niveau de la technique d'installation de la maison pour la commande de volets roulants, stores intérieurs, stores bannes et stores vénitiens ainsi que dans certaines installations d'éclairage électrique et de chauffage. C'est un émetteur radio encastré. D'autres possibilités d'utilisation doivent être préalablement discutées avec le fabricant, **elero** GmbH Antriebstechnik (voir l'adresse du fabricant au chapitre 8).

L'exploitant est le seul responsable des dommages résultant d'une utilisation du produit non conforme à sa destination. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant de malversation ou d'erreurs de processus, d'une commande et d'une mise en service non conformes.

L'utilisation sûre et sans erreur ainsi que la sécurité de fonctionnement du produit sont exclusivement garanties en cas d'utilisation conforme à la destination conformément aux indications données dans ces instructions de service.

1.4 Mauvais usage prévisible

Une utilisation divergeant du but d'utilisation validé par le fabricant, **elero** GmbH, est considérée comme étant une mauvaise utilisation prévisible.

1.5 Garantie et responsabilité

Foncièrement, les conditions générales de vente et de livraison du fabricant, **elero** GmbH (voir l'adresse du fabricant au chapitre 8) sont applicables. Les conditions générales de vente et de livraison font partie intégrante des documentations de vente et sont remises à l'exploitant à la livraison. Tout droit à garantie en cas de dommages matériels ou corporels est exclu lorsqu'ils sont dus à l'une ou à plusieurs des causes suivantes :

- Utilisation non conforme à la destination du produit
- Montage, mise en service ou utilisation non conforme du produit

- Modifications structurales du produit sans autorisation écrite du fabricant
- Exploitation du produit avec des branchements installés de manière incorrecte, des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mis en place de manière non conforme.
- Non respect des dispositions et consignes de sécurité de ces instructions de service
- Dépassement des caractéristiques techniques indiquées

2 Sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité

Ces instructions de service renferment toutes les consignes de sécurité à respecter afin d'éviter et d'écartier les dangers en relation avec le produit au niveau des moteurs à commander lors de chaque cycle de vie. Le respect de toutes les consignes de sécurité listées garantit une utilisation sûre du produit.

2.2 Principes de sécurité

Le produit est construit conformément à l'état de la technique et aux règles de technique de sécurité reconnues et son fonctionnement est sûr. Les exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des lois, normes et directives correspondantes ont été appliquées. Toutes les indications relatives à la sécurité se réfèrent aux décrets actuellement en vigueur de l'Union Européenne. Dans d'autres pays, l'exploitant doit s'assurer que les lois et décrets nationaux correspondants soient respectés.

Outre les consignes de sécurité contenues dans ces instructions de service, les prescriptions relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement généralement applicables doivent être prises en compte et respectées.

Le produit doit être exclusivement utilisé dans un état technique impeccable ainsi que conformément à sa destination, en ayant conscience de la sécurité et des dangers en respectant les instruc-

tions de service. Le produit est conçu pour une utilisation selon le chapitre « Utilisation conforme à la destination ». En cas d'utilisation non conforme à la destination, des dangers pour le corps et la vie de l'utilisateur ou de tierces personnes ou des déficiences du produit et d'autres biens matériels peuvent survenir. Les accidents ou quasi-accidents lors de l'utilisation du produit, qui ont ou auraient entraîné des blessures et/ou des détériorations de l'environnement de travail doivent être signalés directement et immédiatement au fabricant. Toutes les consignes de sécurité listées dans ces instructions de service et sur le produit doivent être respectées. En complément à ces consignes de sécurité, l'exploitant doit veiller à ce que toutes les règles nationales et internationales en vigueur dans le pays d'utilisation respectif ainsi que les autres règles obligatoires liées à la sécurité de l'exploitation, à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement soient respectées. Tous les travaux effectués sur le produit doivent être exclusivement effectués par du personnel formé, instruit au niveau de la technique de sécurité et agréé.

2.3 Obligations générales de l'exploitant

- ❑ L'exploitant est dans l'obligation de n'utiliser le produit que dans un état impeccable et de sécurité d'exploitation. Il doit veiller à ce qu'outre les consignes de sécurité données dans les instructions de service, les prescriptions généralement valides relatives à la sécurité et à la prévention des accidents, les prescriptions de la norme DIN VDE 0100 ainsi que les dispositions relatives à la protection de l'environnement du pays d'utilisation respectif soient prises en considération et respectées.
- ❑ Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que tous les travaux effectués sur le produit soient exclusivement effectués par du personnel formé, instruit au niveau de la technique de sécurité et agréé.
- ❑ L'exploitant du produit, ou le personnel autorisé par ses soins est responsable de l'utilisation exempte d'accident du produit.

2.4 Exigences envers le personnel

- ❑ Toute personne chargée de travailler avec le produit doit avoir lu et compris les instructions de service dans leur intégralité avant de réaliser les travaux correspondants. Ceci est également valable lorsque la personne concernée a travaillé avec un tel produit ou y a été formée.
- ❑ Tous les travaux effectués sur le produit doivent être exclusivement effectués par du personnel formé, instruit au niveau de la technique de sécurité et agréé. Avant de débiter tous les travaux, le personnel doit avoir été familiarisé avec le produit.
- ❑ Toutes les personnes doivent uniquement effectuer les travaux correspondant à leur qualification. Les domaines de responsabilité du personnel respectif doivent être clairement déterminés.
- ❑ Le personnel chargé de travailler avec le produit ne doit pas présenter de restriction corporelle qui limite l'attention et la capacité de jugement, de manière temporaire ou durable (p. ex. suite à un excès de fatigue).
- ❑ Le maniement du produit ainsi que tous les travaux de montage, démontage et nettoyage par des mineurs ou des personnes sous l'influence de l'alcool, de la drogue ou de médicaments sont strictement interdits.

2.5 Consignes de sécurité relatives à l'état technique

- ❑ L'exploitant est dans l'obligation de n'utiliser le produit que dans un état impeccable et de sécurité d'exploitation. L'état technique doit correspondre à tout moment aux exigences légales.
- ❑ Si des dangers pour des personnes ou des modifications au niveau du fonctionnement sont constatés, le produit doit être immédiatement mis hors service et ceci doit être signalé à l'exploitant de l'installation.
- ❑ Aucune modification et aucune transformation ou construction annexe ne doit être réalisée sur le produit sans l'autorisation du fabricant.

2.6 Consignes de sécurité relatives au fonctionnement

- ❑ L'exploitant du produit est dans l'obligation de se convaincre de l'état sûr et conforme du produit avant la première mise en service.
- ❑ Ceci est également nécessaire pendant l'exploitation du produit à des intervalles réguliers à définir par l'exploitant.

2.7 Consignes de sécurité relatives à l'installation électrique

- ❑ Tous les travaux sur le système électrique de l'installation utilisée doivent être exclusivement réalisés par des électriciens agréés conformément aux règles et dispositions en vigueur de l'association professionnelle, en particulier les prescriptions de la norme DIN VDE 0100. Outre cela, les prescriptions nationales légales du pays d'utilisation respectif doivent être respectées.
- ❑ En cas de vices, tels que des raccords détachés ou des câbles défectueux ou endommagés sur l'installation, le produit ne doit pas être mis en service. Outre cela, les prescriptions nationales légales du pays d'utilisation respectif doivent être respectées.
- ❑ Avant tous travaux d'inspection, de montage et démontage, l'installation (volets roulants, stores bannes, stores vénitiens, stores intérieurs) doit être mise hors tension.
- ❑ Tous les branchements électriques, dispositifs de sécurité, fusibles etc. doivent être installés, raccordés et mis à la terre de manière conforme.
- ❑ Le branchement électrique prévu doit être réalisé conformément aux indications données par le schéma électrique (type de tension, hauteur de tension).
- ❑ Un disjoncteur (interrupteur LS) suffit à séparer l'installation du réseau (lorsque seule une phase et zéro sont utilisés).

- ❑ Si un moteur fixe n'est pas équipé d'un câble de raccordement réseau avec un connecteur ou d'autres moyens permettant de le déconnecter du réseau, qui présentent sur chaque pôle une largeur d'ouverture de contact conformément aux conditions de la catégorie de surtension III (conformément à CEI 60664-1) pour une séparation complète, un tel dispositif de séparation doit alors être monté dans l'installation électrique fixe en respectant les dispositions de mise en place.
- ❑ L'appareil n'offre qu'une protection contre le toucher de la main et non une protection de contact.
- ❑ La touche de programmation **P** ne doit être utilisée qu'avec un outil isolé (4 kV de résistance diélectrique)

3 Description produit

3.1 Généralités

L'Invio-868 /-915 est un émetteur radio destiné aux systèmes radio ProLine et ProLine 2 d' **elero**. Les systèmes radio elero ProLine et ProLine 2 commandent des installations de domotique telles que les volets roulants, les stores vénitiens, les stores bannes, la lumière et le chauffage.

L'installation est prévue pour un montage dans une boîte d'interrupteur encastrée .

La commande s'effectue avec des appareils de 230 V ou des inverseurs pour stores vénitiens.

Il peut être soit utilisé pour la gamme de produits unidirectionnels **elero** ProLine soit pour la gamme de produits bidirectionnels **elero** ProLine 2.

3.2 Explications relatives à l'appareil

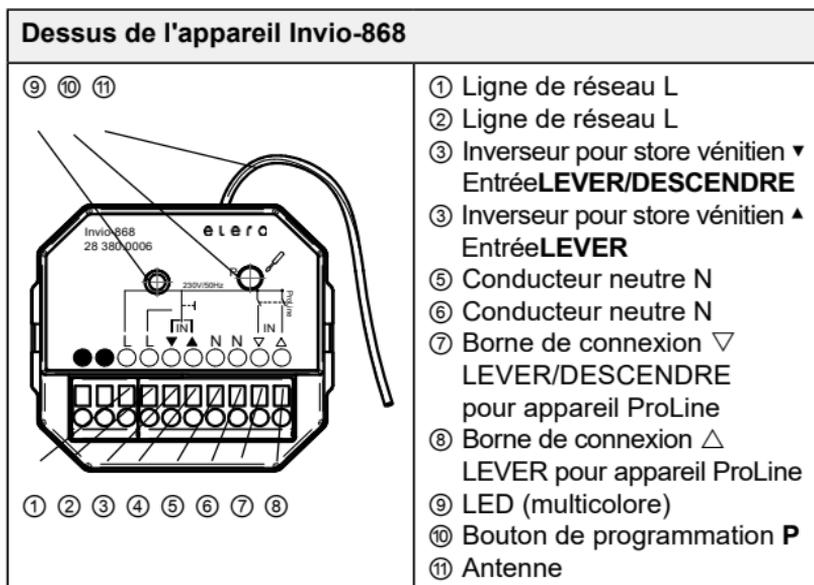


Fig. 1 Dessus de l'appareil Invio-868

3.3 Caractéristiques produit

- ❑ Émetteur radio encastré (1 canal) pour système radio **elero** ProLine ou **elero** ProLine 2
- ❑ Bornes de raccordement pour inverseur de store vénitien
- ❑ Transmission d'ordres de commande câblés des appareils de commande ProLine au système radio ProLine ou ProLine 2.
- ❑ Convient pour l'automatisation ultérieure de volets roulants, de stores bannes ou de stores vénitiens
- ❑ Borne de connexion pour appareils ProLine :
un raccordement de tous les appareils libres de potentiel est possible sur ces bornes. Les appareils ProLine raccordés doivent être réglés sur « Appareil de commande moteur » (non pas sur « Appareil de commande de groupe »)

3.4 Versions produit

Le produit peut être acheté comme version 868 MHz ou comme version 915 MHz. Vous pouvez consulter les spécifications de produit exactes sur la confirmation de commande.

3.5 Étendue de livraison

- Invio-868 ou Invio-915
- Instructions d'utilisation papier

3.6 Caractéristiques techniques

| Caractéristiques techniques Invio-868 / Invio-915 | |
|--|---|
| Tension assignée (V) | 230 ... 240 (AC) Entrées ③, ④, ⑦, ⑧ |
| Fréquence nominale (Hz) | 50 ... 60 |
| Classe de protection | IP 20 |
| Température ambiante admissible [°C] | 0 ... 55 |
| Fréquence radio, bande [MHz] | 868 ou 915 |
| Portée radio [m] | jusqu'à 100 (champ libre) env. 30 (dans des bâtiments) |
| Puissance absorbée (W) | < 0,5 (standby) |
| Puissance d'émission (mW) | max. 10 |
| Classe de protection | II |
| Tension de tenue aux chocs assignée [V] | 4 000 |
| Catégorie de logiciel | A |
| Degré de salissure | 2 |

| Caractéristiques techniques Invio-868 / Invio-915 | |
|--|---|
| Dimensions (L, H, P) [mm] | 52 x 48 x 27 |
| Poids (g) | 43 |
| Type de montage dans la boîte d'interrupteur | Montage mural encastré (60 mm Ø, 61 mm de profondeur) ou montage mural apparent |
| Conformité | CE |
| Référence article (Invio-868) (Invio-915) | 28 380.0006 28 380.0906 |

Fig. 2 Caractéristiques techniques Invio-868 / Invio-915

4 Description des fonctions

Vous trouverez dans ce chapitre des informations fondamentales relatives à la manipulation du produit.

4.1 Système radio bidirectionnel

Le système radio **elero** ProLine 2 est un système radio bidirectionnel. Le système radio bidirectionnel implique la transmission de signaux radio à un récepteur radio et la possibilité, pour ce récepteur radio, d'émettre un signal de retour à destination de l'émetteur. Le signal radio est ainsi envoyé directement au récepteur cible. Si cela n'est pas possible, le signal radio est transmis par d'autres utilisateurs bidirectionnels jusqu'à ce qu'il atteigne le récepteur cible. Le récepteur cible exécute la commande, pour les opérations de programmation et de suppression, et renvoie une confirmation à l'émetteur.

La condition requise pour un mode radio bidirectionnel est donc la capacité d'émission et de réception radio de tous les composants impliqués. Sinon, le système fonctionne de manière unidirectionnelle comme **elero** ProLine.

4.2 Système radio unidirectionnel

Le système radio **elero** ProLine est un système radio unidirectionnel. Un système radio unidirectionnel implique la transmission de signaux radio à un récepteur radio. Toutefois, les récepteurs radio, contrairement au système radio bidirectionnel, ne permettent pas de renvoyer un accusé de réception à l'émetteur. Une retransmission des signaux radio de récepteur à récepteur n'est pas non plus possible.

4.3 Commande centrale de groupe

Par le mot groupe, on entend la commande simultanée de plusieurs récepteurs. Le groupe sélectionné est commandé par une seule instruction.

Il est possible de programmer un nombre quelconque de récepteurs pour chaque émetteur.

4.4 Mise en service

- Avant d'entamer le montage, vérifiez le fonctionnement correct de l'émetteur et du récepteur à l'emplacement souhaité.
- Le boîtier d'interrupteur encastré doit être fixé de telle manière que le perçage ne touche aucune ligne électrique.
- Consultez le montage de la commande dans la figure 3 (exemple avec **elero** AstroTec) et le catalogue de commande **elero**.

4.5 Raccordement / Montage

AVERTISSEMENT !

**Danger de mort dû à un branchement électrique défectueux.
Décharge électrique possible.**

- Faire réaliser le montage exclusivement par un électricien !
- Branchement de l'appareil à un boîtier d'interrupteur encastré / pour parois creuses adapté à la conduite réseau L et au conducteur neutre N par un électricien qualifié.



- ❑ Les lignes de commande doivent être posées séparément du câble secteur L (230 V) avec la tension SELV.

Important :

- ❑ La touche de programmation P ne doit être utilisée qu'avec un outil isolé (4 kV de résistance diélectrique)
1. Branchez les conducteurs préparés de l'installation murale conformément à la figure suivante :

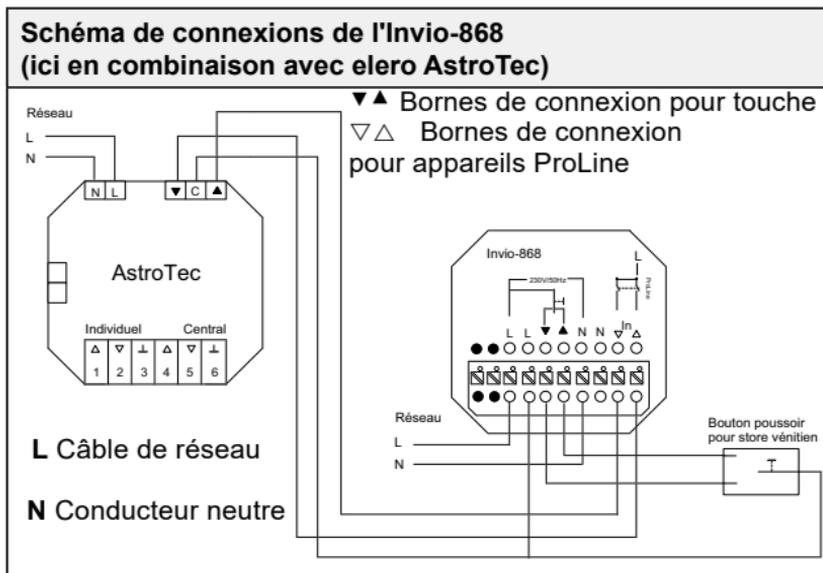


Fig. 3 Schéma de connexions pour le branchement de l'Invio-868 aux composants de commande **elero** (ici avec l'exemple AstroTec)

2. Programmez l'Invio-868/l'Invio-915 dans les récepteurs (voir chapitre « Programmation radio »).
3. Placez l'Invio-868 / Invio-915 dans le boîtier d'interrupteur.
 - ❑ Veillez à une pose la plus libre possible de l'antenne.
 - ❑ Ne pas plier, raccourcir ou rallonger l'antenne.
 - ❑ L'antenne ne peut pas toucher des composants métalliques.
 - ❑ En cas de mauvaise réception, modifiez la position de l'antenne.

- ❑ Les installations radio qui émettent sur la même fréquence peuvent provoquer une perturbation de la réception.
- ❑ La portée du signal radio peut être réduite par des conditions de construction.

4.5.1 Bornes de connexion pour inverseur pour store vénitien ▼ ▲

Un inverseur pour store vénitien peut être branché aux bornes de connexion ③ et ④ (▼ ▲)

Particularité : en cas d'actionnement plus court que 250 ms, la fonction **ARRÊT** est exécutée.

4.5.2 Bornes de connexion pour appareils ProLine ▽△

Tous les appareils libres de potentiel peuvent être raccordés sur les bornes de connexion ⑦ et ⑧ (▽△). Cependant, seuls des appareils de la famille ProLine **elero** sont aptes à utiliser tous les signaux.

Important :

- ❑ Les appareils ProLine raccordés doivent être réglés sur « Appareil de commande moteur ».
- ❑ Les commandes de sécurité ProLine (p. ex. d'un capteur de vent) ne sont pas envoyées dans ProLine 2 comme commande de sécurité, mais comme commande standard et ne sont soumises à aucune surveillance de perte.
- ❑ La commande suivante (d'un appareil de commande ProLine ou d'un inverseur pour store vénitien raccordé) dépasse pour sa durée de commande la commande déjà existante.

4.6 Programmation de l'émetteur / du canal radio

Conditions :

- L'Invio-868 / Invio-915 doit être installé. Un inverseur pour store vénitien ou un autre appareil de commande **elero** ProLine doit être installé en plus.
- 1. Dans le cas de récepteurs électriques déjà installés, déclenchez le fusible pour l'enclencher à nouveau après quelques secondes. Le récepteur est maintenant prêt à être programmé durant 5 minutes.
- 2. Actionnez sur l'Invio-868 / l'Invio-915 le bouton de programmation **P** pendant au moins 1 seconde. Pour l'attribution des touches de déplacement (**LEVER** et **LEVER/DESCENDRE**) appuyez immédiatement après le début d'une descente (en l'espace d'1 seconde) sur la touche **LEVER/DESCENDRE** sur la touche ou l'appareil de commande.
- 3. Appuyez immédiatement après le début d'une montée (en l'espace d'1 seconde) sur la touche **LEVER** sur la touche ou l'appareil de commande. Résultat :
Le tablier s'arrête. L'Invio-868 / Invio-915 est programmé.

Particularité importante lors de l'apprentissage radio :



- L'Invio-868 / Invio-915 ne dispose pas d'une touche spéciale **ARRÊT** (comme pour les autres émetteurs **elero**).
- Pour stopper l'opération de programmation, le bouton de programmation **P** doit avoir été relâché au moins 1 fois. Le bouton de programmation **P** se comporte ensuite comme un bouton **ARRÊT**.
- Hors de l'opération d'apprentissage, le bouton de programmation **P** ne se comporte (plus) comme un bouton **ARRÊT** mais de certaine manière comme le bouton de programmation **P**.

4.6.1 Position intermédiaire & position d'aération

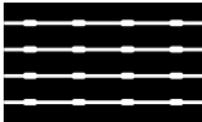
| Positions intermédiaires pour | | | |
|-------------------------------|--|--|---|
| | Volet roulant  | Store banne  | Store vénitien  |
| Pos ▽ | Position intermédiaire | Position intermédiaire | Position intermédiaire |
| Pos △ | Position de ventilation | Tension de la toile | Position d'orientation |

Fig. 4 Positions intermédiaires pour volet roulant / store banne / store vénitien

Important :

La position intermédiaire ou la position de ventilation / d'orientation

- peut uniquement être programmée et effacée avec un automate ProLine **elero** ou une télécommande programmée.
- ne peut pas être programmée et effacée avec Invio-868 / Invio-915.
- ne peut pas être programmée et effacée avec l'inverseur pour store vénitien.

4.6.2 Déplacement en position intermédiaire

Condition :

- L'Invio-868 / Invio-915 est programmé.
1. Sur l'inverseur pour store vénitien ▽ ▲ appuyez brièvement deux fois de suite sur la touche **LEVER/DESCENDRE**.
 2. Le moteur se déplace à la position intermédiaire mémorisée. Si aucune position intermédiaire n'est programmée, le tablier se déplace en fin de course inférieure.

4.6.3 Déplacement en position de ventilation / tension de la toile (volet roulant / store banne)

Condition :

L'Invio-868 / Invio-915 est programmé.

1. Sur l'inverseur pour store vénitien ▼ ▲ appuyez brièvement deux fois de suite sur la touche **LEVER**.
2. Le moteur se déplace sur la position d'aération mémorisée. Si aucune position de ventilation ou tension de la toile n'est programmée, le tablier se déplace en fin de course supérieure.

4.7 Effacement de l'émetteur

Le bouton de programmation **P** doit être actionné pendant au moins 12 secondes.

Un processus de suppression réussi est signalé par l'allumage de la LED (rouge, durée 1 seconde) sur l'Invio-868 / l'Invio-915.

5 Certificat de conformité UE

elero GmbH, déclare par la présente que le type d'installation radio Invio-868 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte intégral du certificat de conformité UE est disponible sous l'adresse suivante : www.elero.de/downloads

6 Dépannage

| Défaut | Cause | Suppression |
|---|----------------------------|---|
| Le moteur se déplace dans la mauvaise direction | Le sens est mal programmé. | Effacez l'émetteur et programmez-le correctement. |

Fig. 5 Dépannage pour l'Invio-868 / l'Invio-915

7 Réparation

Pour toute question, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé.

Veuillez toujours préciser les informations suivantes :

- Numéro d'article et désignation d'article : voir la plaque signalétique
- Type de défauts
- Incidents inhabituels qui ont précédé l'erreur
- Circonstances concomitantes
- Cause possible

8 Adresse du fabricant / service après-vente

elero GmbH
72660 Beuren
ALLEMAGNE
www.elero.de

Si des perturbations venaient à survenir malgré une manipulation conforme, veuillez vous adresser à votre partenaire contractuel ou à votre revendeur.

9 Mise au rebut / Remarques relatives à la protection de l'environnement

Pour la mise au rebut du produit, il convient de respecter les lois et prescriptions internationales, nationales et régionales actuellement en vigueur.

Veillez à ce que la revalorisation, le caractère démontable et le tri des matières et sous-groupes soient également pris en compte, tout comme les risques pour l'environnement et la santé lors du recyclage et de la mise au rebut.

Les groupes de matériaux comme le plastique et les métaux de différentes sortes doivent être intégrés dans le processus de recyclage ou de mise au rebut triés.



Mise au rebut des éléments électroniques et électrotechniques :

La mise au rebut et la valorisation d'éléments électriques et électrotechniques doit se faire conformément aux lois et prescriptions nationales respectives.



Le symbole sur le produit, les instructions de service ou l'emballage attire l'attention sur ces dispositions. Avec le recyclage, la revalorisation des matériaux ou d'autres formes de valorisation d'appareils usagés, vous apportez une contribution importante à la protection de notre environnement.

